

L'ART EST PUBLIC

Vive les arts de rue pour une ville ouverte à la création artistique et à la liberté d'expression ! Si les arts de la rue se distinguent aujourd'hui par leur richesse et leur diversité, tous partagent l'idée que l'espace public - devenu zone fonctionnelle de circulation - doit rester en premier lieu un espace d'échange citoyen, de rencontre, de communication. La démarche des artistes, des compagnies, des arts de la rue contribue à redonner du sens à cet espace, à le penser à nouveau (ne serait-ce que le temps d'une journée) comme un lieu de vie, de partage et de parole collective. Mais encore faut-il s'autoriser à détourner - provisoirement - les règles et les usages qui régissent habituellement ces espaces communs pour offrir les meilleures conditions à ces formes artistiques !... Provoquer des moments de rencontre avec un public « libre », c'est le pari que fait l'association Rue des arts, porteuse du festival DésARTiculé, qui s'installera le temps d'une soirée à Retiers au cœur de la ville, sur la place de l'église. Après avoir soutenu, cette année, l'association dans un projet de résidence au lycée Jean-Marie de La Mennais, la municipalité s'engage auprès de Rue des Arts à accueillir ce mélange de fête, de rupture dans le quotidien, qui fait des arts de la rue un vecteur de lien social. Alors, le 9 juillet, retrouvons-nous tous, dans la rue, pour partager 3 spectacles vivants !

Mathilde THÉBAULT, adjointe à la Culture



GROS PLAN

DÉSARTICULEZ-VOUS LE 9 JUILLET À RETIERS !

Pour la deuxième année, la commune de Retiers, en partenariat avec l'association Retiers Festivités et les commerçants, s'associe à l'association Rue des Arts dans le cadre du festival DésARTiculé.

Le festival des arts de la rue fera escale samedi 9 juillet à Retiers. Trois spectacles seront à l'affiche de la soirée :
- À 17 h, devant la façade nord de la salle Pierre de Coubertin (à proximité du pôle jeunesse), La compagnie Dédale de clown présentera Muraïe, spectacle de cirque acrobatique, poétique et chorégraphique (45' - tout public).
- À 18h, le festival se déplacera sur la place Saint-Pierre pour un temps « apéro ».
- À 19 h, place Saint-Pierre, Rosie Volt proposera Yadéwatts : 60 minutes de looping haut perché pour castafiore d'occase (!) (tout public)
À partir de 19h restauration : restaurant du parc (galettes saucisses

et boisson à emporter), pizzeria La Roma 02 99 44 40 85 (menus au choix - sur réservation).
Afin de profiter des spectacles, des tables et chaises seront installées autour de la place dans les rues fermées à la circulation.
- 21h30-23h30, Paco et Poupette ambianceront la place Saint-Pierre avec des tubes des années 20 à 80 : lorsqu'un homme-orchestre totalement fou rencontre une diva complètement démesurée, nait un duo improbable pour un spectacle décalé et kitch !
- 23h30 : la soirée s'achèvera avec le spectacle pyromusical, tiré au stade Joseph Égu.
Tous les spectacles sont gratuits.

Chacun pourra, sur place, apporter son soutien à Rue des Arts en adhérant ou en faisant un don à l'association ! Venez nombreux sans oublier votre kit du parfait festivalier : chapeau, lunettes de soleil ou parapluie et bottes (selon le temps !), et pourquoi pas un petit pliant !...
Circulation interdite de 16h45 à 23h30
- Sur la voie place S' Pierre, voies Ouest, Est, Nord et Sud ;
- Sur la rue Georges Clémenceau (du carrefour de la rue Victor Hugo à la place St Pierre) ;
- Sur la rue Maréchal de Lattre de Tassigny ;
- Sur la rue Maréchal Foch (de la place Saint-Pierre à la rue Jean-Marie de Lamennais) ;
- Sur la rue Victor Hugo (interdit dans le sens de la place Miescisco vers la rue Georges Clémenceau).

Stationnement interdit de 13h30 à 23h30 place Saint-Pierre Sud voie côté Est et voie côté Nord.

CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

- Juillet
Lu 4 Palet Essé - Parc des expositions
Ma 11 Palet Marcillé-Robert - Parc des expositions
Ma 12 14h : jeux divers - Salle polyvalente
Lu 18 Palet Martigné-Ferchaud - Parc des expositions
Lu 25 Palet Bain-de-Bretagne - Parc des expositions
Ma 26 14h : jeux divers - Salle polyvalente
Ve 29 Bal animé par Jean-Paul RAULT - Salle polyvalente
Août
Lu 1 Palet Retiers - Parc des expositions
Lu 8 Palet Le Theil - Parc des expositions
Ma 9 14h : jeux divers - Salle polyvalente
Lu 22 Palet Janzé - Parc des expositions
Ma 23 14h : jeux divers - Salle polyvalente
Ve 26 Bal animé par Thierry LEFÈVRE - Salle polyvalente
Lu 29 Palet Essé - Parc des expositions



ACTIV'GYM

Reprise des cours début septembre au complexe sportif Pierre de Coubertin.
Pilates : lundi 19h30/20h30, Fitness : jeudi 18h45/19h45, Gym douce : vendredi 9h15/10h15.
Présente au forum des associations du 3 septembre.
06 19 73 55 60 - activgym.retiers@gmail.com

PASS SPORT

Le gouvernement facilite l'accès aux sports pour les jeunes de 6 à 18 ans. Le pass sport est une aide de 50 euros par enfant, destinée aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire ou pour les enfants souffrant de handicap, pour financer dès septembre prochain, l'inscription dans un club sportif.
Aucune démarche n'est à effectuer : les enfants éligibles seront informés par courrier.

SALON BIO « LA TERRE EST NOTRE MÉTIER »

Dès à présent, réservez ces dates ! Mercredi 21 et jeudi 22 septembre au Parc des Expositions, le salon bio réunit l'ensemble des acteurs de la filière biologique dans un esprit de développement durable et solidaire. Le salon propose un large panel d'animations : machinisme, semences, techniques, accompagnement, opérateurs des filières biologiques, professionnels de la restauration collective, conférences, marché des producteurs...
02 99 77 32 34 - www.salonbio.fr

Services municipaux

La Mairie sera fermée les samedis matin du 16 juillet au 27 août inclus ainsi que le vendredi 15 juillet.

Table listing municipal services: MAIRIE, SERVICE URBANISME, SERVICE TECHNIQUE, MÉDIATHÈQUE, DÉCHETTERIE with their respective phone numbers and hours.

Permanences (sous réserve que des permanences soient annulées)

- ASSISTANTE SOCIALE CDAS Communauté de communes
ASSISTANTE SOCIALE MSA Centre Social de La Guerche
CAF Les permanences sont suspendues
CARAC Renseignements
CARSAT
CICAS Centre d'information, Conseil et Accueil des Saliariés
CLIC (aide aux personnes âgées, handicapées)
CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL CANTON LA GUERCHE DE B.
CONCILIATEUR DE JUSTICE
PERMANENCES JURIDIQUES
SECOURS CATHOLIQUE
MAISON MÉDICALE DE GARDE
POMPES FUNÈBRES
DÉFIBRILLATEURS
PHARMACIES DE GARDE

État civil

- MARIAGES
4/06> Florian LE SCOUARNEC et Béatrice HENRY, Le Houssay
11/06> Sébastien BRIÈRE et Cynthia IDIR, 4 rue Jacques Brel
18/06> François LANOË et Sabrina CIESLIK, 6 rue Robert Schuman
DÉCÈS
10/05> Loïc POULARD, la Mazurais
29/05> Marthe GUÉRAULT, 8 rue Victor Hugo
2/06> Robert CHASTEL, 3, La Gérardais
2/06> Olivier DESSOIT, 7 rue Maréchal Foch
3/06> Paul RESTIF, 7 allée Anne de Bretagne

MÉDIATHÈQUE

Cet été, la médiathèque ouvrira ses portes aux horaires habituels jusqu'au samedi 23 juillet. Fermeture les lundis du 25 juillet au 22 août inclus (ouverture habituelle les autres jours de la semaine). Fermeture exceptionnelle le vendredi 5 et samedi 6 août.

Exposition
Du 1er juillet au 31 août, la médiathèque vous propose une exposition dont le thème est «La couleur dans tous ses états».
L'idée de départ de cette exposition commune était de réunir les artistes peintres qui ont exposé à la médiathèque ces dernières années.
Un thème a été retenu et proposé aux artistes. Chacun.e présentera une oeuvre avec sa propre technique en lien avec ce thème.
02 99 43 68 63

ART FLORAL

Reprise des cours mensuels animés par Nathalie HUPEL, animatrice en art floral les vendredis 9 et 16 septembre.
Inscription : 02 99 43 10 40 - 02 99 43 52 60.

EMPLOI CIVIQUE

Tu as entre 18 et 25 ans et tu souhaites découvrir le monde du sport associatif ? Tu souhaites t'engager 8 mois tout en poursuivant tes études et ainsi valoriser ton parcours étudiant ?
L'AS Retiers Coësmes recrute un(e) service civique pour la saison prochaine



La mission principale est l'accompagnement du Responsable École de Football dans ses missions éducatives, pédagogiques et administratives.
06 66 77 57 81

ANIMATIONS MARCILLÉ-ROBERT

Vendredi 1er, samedi 2 et dimanche 3 juillet, à 18h sur l'étang de Marcillé-Robert, 3 séances « Naviguez Léger : Le PianO du Lac ».
La Minoterie reste ouverte pendant et après le spectacle du vendredi 1er juillet à 19h30, DJ Set, coups de cœur musicaux de César !
Retrouvez tout le programme de la Minoterie sur www.laminoterie.bzh

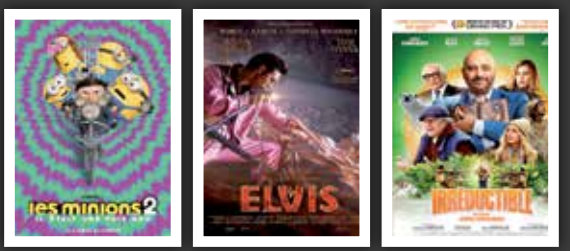


L'ÉTÉ À L'ÉTANG

En juillet et août, nombreuses animations vous attendent à l'étang de Martigné-Ferchaud : spectacles, loisirs, activités sportives...
Début des festivités, le dimanche 3 juillet à partir de 15h30 avec le festival DésARTiculé.
Programmation : leteletang.bzh

Le Restéria Un bel été au cinéma !

Retrouvez la programmation complète www.lerestéria.net



## POSTE DE REFOULEMENT RUE LE BRAZ

Prochain conseil lundi 11 juillet

Le conseil municipal retient la proposition de la société SOGEA Ouest TP qui propose une solution innovante pour le remplacement du poste de relèvement de la rue Anatole Le Braz, pour un montant de 93 200 € HT (111 840 € TTC).

## FONGIBILITÉ DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES

L'Assemblée autorise le Maire à procéder, à compter du 1er juillet 2022, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

## NOUVEAU QUARTIER PAVIE

Suite au projet d'aménagement du nouveau quartier Auguste Pavie à dominante habitat et liaisons douces, le Conseil approuve la création du budget annexe du lotissement Auguste Pavie comme suit : Section fonctionnement : 1 803 873 € Section investissement : 1 295 868 €

## DON POUR CHAMPLAISIR

Acceptation d'un don de 10 000 € émis par M. Mme ZAGORÉOS Marine (Marine ZAGORÉOS-MAHÉ, petite cousine d'Édouard MAHÉ, fille d'Henri MAHÉ, réalisateur, décorateur et peintre), pour la mise en œuvre du projet sur la propriété « Champlaisir ».

## CIMETIÈRE

Le cimetière du Bas du Tertre étant achevé et proposant 141 nouveaux emplacements, le Conseil annule la délibération 86-19 du 12 novembre 2019 qui suspendait jusqu'à nouvel ordre l'attribution par anticipation de terrains concédés dans l'ancien cimetière, cela afin de tenir compte du nombre limité de terrains disponibles au « cimetière du centre ».

## ALERTE SÉCHERESSE

À l'heure où nous imprimons la Lettre, le Département d'Ille-et-Vilaine est placé en alerte sécheresse depuis le 24 mai.

Détail : [www.retiers.fr/rubrique-actualite](http://www.retiers.fr/rubrique-actualite)

## CARTE D'IDENTITÉ PASSEPORT

Pour rappel : la Commune de Retiers n'est pas habilitée pour effectuer les demandes cartes d'identité et passeports.

Les communes les plus proches de Retiers effectuant cette démarche sont Janzé et La Guerche-de-Bretagne. Elles reçoivent uniquement sur rendez-vous et actuellement les délais sont particulièrement longs (4 à 5 mois).

Pensez à bien anticiper votre demande.

## BALAYAGE DES RUES

À partir de 6h30, les **mercredis 6 juillet et 10 août**

dans les lotissements et les **mercredis 13 juillet, 3 et 24 août** dans l'agglomération.

Merci de laisser libre les voies pour faciliter l'opération.

## EFFACEMENT DE DETTES

Suite à un dossier de surendettement, le Conseil accepte l'effacement de dettes pour des titres impayés de cantine/garderie de 2019 et 2020, d'un montant de 196,90€.

## IMPLANTATION D'ARMOIRES TECHNIQUES

Dans le cadre du déploiement de la fibre sur la commune de Retiers, MEGALIS BRETAGNE a fait parvenir des conventions de servitude portant sur l'implantation d'armoires techniques sur différentes parcelles propriétés de la commune pour des superficies respectives de 5 m<sup>2</sup> : 3 rue des Goélands, Rue Victor Hugo (en face du n°21), 26 Bellevue, Le Reuf et 25 rue Jean Mermoz. Le Conseil valide les termes de ces conventions.

## PRÊT ŒUVRE ÉDOUARD MAHÉ

Les Archives départementales d'Ille-et-Vilaine présenteront du 14 septembre 2022 au 13 janvier 2023 une exposition, la 16<sup>e</sup> du cycle Bande dessinée et Histoire, intitulée « Voyage au fil de la Seiche. Du Pertre à Marcillé Robert avec Vick et Vicky ». Le Conseil départemental sollicite auprès de la Commune le prêt d'un tableau d'Édouard Mahé « Le pont du Rachapt, Marcillé-Robert ». Le Conseil approuve les termes de la convention de prêt de cette œuvre.

## PERSONNEL COMMUNAL

Suite au tableau d'avancement de grades, le Conseil accepte de transformer, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, 3 postes d'adjoint technique en 3 postes d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe, et un poste de rédacteur principal de 2<sup>e</sup> classe en un poste de rédacteur principal de 1<sup>re</sup> classe. Il décide également de créer un poste d'agent de maîtrise suite à l'inscription d'un agent sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne 2022.

## FORUM DES ASSOCIATIONS

À noter dans votre agenda ! **Samedi 3 septembre** à partir de 14h, à la salle Papin, **forum des associations et inauguration de la Fabrique Retiers** mise en œuvre par Roche aux Fées Communauté avec un Fablab (Laboratoire de fabrication numérique) orienté sur la réparation d'objet. Venez découvrir les nombreuses activités pratiquées au complexe sportif. Ce sera le bon moment pour débiter votre saison sportive.

Les inscriptions pour les adhésions se feront dans la salle Papin, et en extérieur (entre le terrain synthétique et la salle Papin) si le temps le permet.

Un **pôle social** pourra répondre à toutes vos questions en matière d'aide, de soins, garde d'enfants, insertion...

Vers 17h, l'équipe municipale aura le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants arrivés sur notre commune depuis septembre 2021 autour d'un verre de l'amitié si les conditions sanitaires le permettent.

## PLAN CANICULE

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre ouvert au service social de la Mairie au 02 99 43 51 41 : vous bénéficierez d'une aide en cas de canicule.

Vous qui connaissez une personne âgée ou isolée, qu'elle soit membre de votre famille ou voisin, incitez-la à se faire connaître ou signalez-nous ses coordonnées. Avec son accord ou celui de ses proches, elle sera inscrite sur le registre.

Envie d'en savoir plus ? Composez le 0 800 06 66 66 (appel gratuit) ou consultez [www.santé.gouv.fr/canicule](http://www.santé.gouv.fr/canicule).

## FLEURISSEMENT : FENÊTRES SUR LA VILLE

« Fenêtres sur la ville » **Cadrer pour révéler des fragments de ville, des scènes de vie, des détails architecturaux, des morceaux de nature. Prendre le temps de voir...**

Après les œuvres de Mahé exposées dans les vitrines, des cadres ont été installés par les agents en charge des espaces verts sur l'espace public, pour permettre aux promeneurs de découvrir des points de vue particuliers sur la ville. N'hésitez pas à vous approcher, regarder, lire les indices parfois inscrits sur les cadres pour mieux voir... Cette action est réalisée par la Ville de Retiers en partenariat avec le Foyer du Bois Macé, l'EHPAD Pierre et Marie Curie, l'EVS Crocq'vacances et l'Union des Commerçants et Artisans de Retiers. Voici, donc, quelques lieux à parcourir : parc de l'EHPAD, l'étang du pré Pirot, le parc, le lavoir...



## CONCOURS PHOTO DU PATRIMOINE

À vos objectifs ! Jusqu'au 3 septembre, l'Association de Conservation du Patrimoine Local et la Commune de Retiers organisent un concours photo autour du **patrimoine restérien** : **patrimoine architectural** (bâtiment, monument, construction, puits, fontaine, détail de construction...) ou **patrimoine naturel** (étang, champs, chemins creux...). Partez à la découverte de la commune en réalisant vos plus beaux clichés. Pourquoi ne pas vous réapproprier les cadres installés dans les parterres pour vos différents angles de vue...

Envoi des photos jusqu'au 3 septembre inclus. Concours ouvert à tous à l'exception des professionnels. Résultats lors des journées du patrimoine (17-18 septembre). Règlement sur demande.

► 06 42 81 71 98 ou [arcp35@gmail.com](mailto:arcp35@gmail.com)

## MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre est une espèce invasive de moustique particulièrement nuisante installée en France depuis 2004. Il peut être vecteur de maladies comme la dengue, le chikungunya et Zika. L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a mis en place un site permettant aux citoyens de le reconnaître, de prendre connaissance des gestes essentiels et de le signaler :

► [www.signalement-moustique.anses.fr](http://www.signalement-moustique.anses.fr)

## RECHERCHE AIDE A DOMICILE

L'association ADMR recherche des intervenantes à domicile auprès des personnes âgées à temps partiel et temps plein (CDD / CDI). Permis et voiture obligatoires.

Candidature : ADMR Martigné-Retiers, 1 place Herdorf 35240 Retiers  
► 06 22 63 32 62

## BIEN VIVRE ENSEMBLE

À l'arrivée des beaux jours, nous pensons qu'il est bon de rappeler quelques règles de civisme :

- **Tontes des pelouses** : ces tontes ne doivent pas être déposées dans les espaces publics ou sur les talus communaux. Pensez à les incorporer à votre compost. Si vous ne pouvez réaliser de compost, emmenez-les à la déchetterie sur la plate-forme spécifique déchets verts ou optez pour le mulching.
- **Jardinage et bricolage** : l'emploi d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises comme les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, les perceuses, etc... est interdit tous les jours de 20h à 8h y compris les dimanches et jours fériés (arrêté préfectoral du 10 juillet 2000).
- **Entretien des espaces extérieurs** : Les produits phytopharmaceutiques de synthèse (type glyphosate) sont interdits (achat-stockage-utilisation) pour les particuliers quelles que soient les surfaces à entretenir.
- **Arrachage des mauvaises herbes** : en agglomération, la propreté est l'affaire de tous. Chaque riverain doit penser à arracher les mauvaises herbes situées en bordure de sa propriété en limite du domaine public.
- **Chardons** : les propriétaires et usagers sont tenus de procéder à leur destruction du 1er mai au 30 octobre avant leur floraison.
- **Déjections canines** : pour le respect de tous et afin de conserver une ville propre, les propriétaires de chiens doivent ramasser les déjections de leur animal sur les voies publiques. Les espaces publics (parc, terrains de sports, espaces verts des lotissements) ne sont pas non plus destinés à recevoir ces déjections.
- **Brûlis** : il est interdit de brûler les déchets ménagers, de chantier ou toutes autres matières polluantes. Et, par circulaire du 18 novembre 2011, le Ministère de l'Écologie et du Développement durable a étendu cette interdiction aux déchets verts ménagers et professionnels (tontes de pelouses, tailles des arbustes, élagages). Il est conseillé de les broyer pour paillage, de les composter ou de les emmener en déchetterie. Les déchets verts agricoles ne dépendent pas de cette réglementation.

## DON DU SANG

**Jeudi 21 juillet** de 14h à 18h30 à la salle polyvalente, organisé par l'Établissement Français du Sang.

► inscriptions : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

## LE TERRITOIRE SE MOBILISE POUR LE CLIMAT

**Samedi 2 juillet** soirée exceptionnelle au Gentieg (Janzé). Le réseau IDÉAL et Roche aux Fées Communauté se joignent pour inviter les habitants du territoire à une **grande soirée d'échange sur le climat : comment pouvons-nous agir ?** En présence de **Jean JOUZEL**, climatologue, ancien vice-Président du groupe scientifique du GIEC, et **Carole LE BECHEC**, présidente de la commission Climat, transitions et biodiversité au Conseil Régional de Bretagne  
► <https://reseau-ideal.fr>



## VENTE DE COMPOSTEURS

Le SMICTOM propose des **composteurs à tarif réduit**. 150 litres : 20 €, 300 litres : 25 €, 600 litres : 35 €, brass-compost : 15 €. Prochaine vente à Retiers le **same-di 22 octobre**, réservation avant le 30 septembre sur : [smictom-sudest35.fr](http://smictom-sudest35.fr)  
► 02 99 74 44 47

## COVOITURAGE

**Pour vos déplacements, pensez à covoiturer !** [ouestgo.fr](http://ouestgo.fr) met en relation gratuitement les covoitureurs et propose de nombreuses fonctionnalités :

- Covoitrages du quotidien (domicile-travail, loisirs)
- Covoitrages événementiels pour se rendre sur les événements du Grand Ouest
- Covoitrages solidaires pour faciliter la mobilité des publics en recherche d'emploi ou les personnes isolées.



## INFO SOCIALE EN LIGNE

Vous vous posez des questions dans le cadre d'une séparation, d'une perte d'emploi ou vous rencontrez des difficultés administratives ? Vous avez besoin de conseils concernant l'éducation de vos enfants ? Le service téléphonique du Département Info Sociale en Ligne (ISL) peut vous aider. L'appel est gratuit et anonyme. Les sept conseillères sociales du service Info sociale en ligne répondent à vos questions du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h. Attention, nouveau numéro : 0 800 95 35 45.



## LES ÉTINCELLES AQUATIQUES

Du **3 au 6 août** à 22h15, spectacle son et lumière sur les bords de l'étang de la Forge à Martigné-Ferchaud. Les fées des 4 éléments entraînent le spectateur dans la découverte de leur monde merveilleux.  
► 02 99 47 83 83  
Les billets pris le soir du spectacle sont majorés de 2 €.



Ils font L'ACTU

## LES ARCHERS VISENT DANS LE MILLE !

Les Archers de la Roche aux Fées proposent une initiation au tir à l'arc en compétition et en loisir pour les jeunes et les adultes.

Malgré un contexte compliqué lié à la crise sanitaire, l'association a su résister aux difficultés et ne compte pas moins de 60 licenciés à ce jour. « Grâce au dynamisme des membres du bureau et des sportifs, les archers ont pu participer à 18 concours en Ille-et-Vilaine et dans les départements limitrophes. Ce qui représente tout de même 100 participants ! » relate Éric RICHARD et Alain LAMY, membre et président de l'association. Cette année, ils sont montés sur 55 podiums ! « Notre plus belle récompense est de voir nos champions distingués dans les différentes compétitions. Cette année, ils sont montés sur 55 podiums ! »

Le Club des archers est fier et peut l'être au vu des résultats obtenus : au niveau départemental, le club comptait 8 archers sélectionnés avec les reconnaissances suivantes : Maëlia GUILLOT-PAQUERIAUD, championne départementale, Gabin TREBON, champion départemental et Hugo POULAIN, médaille de bronze. Quant au niveau régional, 3 ont été sélectionnés : Gabin TREBON a obtenu la médaille de bronze. Il a ensuite représenté les couleurs de Retiers au Championnat de France à Cholet et s'est classé 17<sup>e</sup> ! Bravo et félicitations à tous ! Comme de nombreuses associations, les archers seront présents au forum des associations du samedi 3 septembre. Dès à présent, vous pouvez réserver cette date sur votre agenda ! Contact des Archers : 06 13 93 20 96

## DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ

Le Dossier Médical Partagé (DMP) vous permet de conserver précieusement vos données de santé en ligne en toute sécurité. Activer votre DMP, c'est être acteur de votre santé et celle de vos enfants. Vous pouvez le faire en ligne depuis le site [www.dmp.fr](http://www.dmp.fr) ou via l'application DMP, ou dans votre pharmacie, muni(e) de votre carte Vitale.

## ANIMATIONS COMMUNAUTAIRES

À la Roche aux Fées à Essé

- **Les dimanches contés**, les **10 et 17 juillet** de 14h à 17h30.
- **14h : sieste contée** et interactive avec des histoires de fées et de korrigans,
- **15h : atelier pop-up** pour les enfants et leurs parents,
- **16h15 : spectacle de contes** devant le dolmen « Ça raconte quoi les contes ? »

► lafeeribote@yahoo.fr – 0 820 205 235  
**La semaine de la préhistoire, du 20 au 24 juillet à partir de 12h30.** Cinq après-midis pour découvrir l'archéologie et la préhistoire, et plus particulièrement les modes de vie des populations du paléolithique et du néolithique. Gratuit. À partir de 5 ans.  
**Les mercredis de la Roche aux Fées** Les **27 juillet, 3 et 10 août** de 17h15 à 22h30. 3 mercredis pour faire le plein de sensations et de moments conviviaux avec des artistes surprenants, insolites ou plus traditionnels, venus d'horizons différents.  
► 0 820 205 235 ou [www.cc-rocheauxfees.fr](http://www.cc-rocheauxfees.fr)